



## Habilitation électrique BR-BC pour personnel électricien non habilité

### Objectifs

Réaliser en sécurité des travaux et des interventions sur des installations électriques  
Cette formation vous permet de délivrer à votre salarié une habilitation électrique (B1, B1V, B2, B2V, BR, BE essais, BC, H0) en fonction de l'avis établi par le formateur en fin de stage.  
La formation prend en compte les dernières évolutions en vue de renforcer la prévention des risques et la sécurité dans le travail (décret de 22/09/2010 et norme NF C18-510).

### Public visé

Électriciens devant réaliser des travaux, des interventions et des consignations sur des installations électriques BT : électriciens d'équipement, chefs d'équipe et techniciens d'équipement en électricité, électriciens et techniciens de maintenance...

### Niveau de connaissances préalables

- Communiquer en français (lire, écrire)
- Etre titulaire d'un titre d'habilitation en limite de validité (à présenter au formateur en début de formation)

### Intervenant

Formateur reconnu expérimenté et diplômé

### Documents délivrés si réussite à l'évaluation

Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur. Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans

### Durée

3 jours – 21 heures

### Participants

12 maxi

### Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques et de mises en situation pratiques en salle, suivis d'une séance de travaux pratiques (TP) sur le site du stagiaire (obligatoire pour les chargés de chantier)

### Sanction fin de formation

Attestation de formation  
Évaluation théorique et pratique sanctionnée par un « Avis après formation »  
Modèle pré-rempli du titre d'habilitation recommandé



### Contenu de la formation

#### Partie théorique :

la réglementation sur la sécurité électrique applicable aux électriciens : décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510 - les dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection - l'évaluation et la prévention des risques électriques lors des travaux et interventions - la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

- les prescriptions de consignes de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation, de travaux, d'interventions et d'essais sur des installations du domaine basse tension (BT).

#### Réalisation de travaux pratiques :

utilisation des équipements de protection - simulation de chantier